



Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

2 juin 2016

Le cas du sénateur Lylison René de Roland retient toujours l'attention des quotidiens. Le flou règne autour d'un mandat d'arrêt qui aurait été lancé à son encontre. En outre, les syndicalistes renforcent la pression qu'ils exercent sur les responsables étatiques. Le Comité des Experts sort également de son silence et réoriente l'Etat vers la priorisation du processus de réconciliation nationale.

Politique interne

SENATEUR LYLISON : CONFUSION SUR L'EXISTENCE D'UN MANDAT D'ARRET A SON ENCONTRE

Après avoir entrepris une perquisition au domicile du sénateur Lylison René de Roland, la Justice s'attend à ce que la Chambre Haute procède à la levée de son immunité parlementaire pour passer à l'étape suivante. Selon les précisions du procureur général près de la Cour d'Appel d'Antananarivo, Jacques Randrianasolo, il faut suivre les procédures et une demande a été déjà envoyée au Sénat à cet effet. De son côté, le président du Sénat, Honoré Rakotomanana a fait savoir qu'il n'a pas encore été notifié d'une telle demande. Il a aussi précisé que la Constitution stipule que si un membre de Parlement est pris en flagrant délit, la Justice peut immédiatement procéder à sa poursuite sans demander l'autorisation de la Chambre. Cela laisse supposer donc que la Justice écarte l'hypothèse d'un flagrant délit et renvoie la balle dans le camp du Sénat. En outre, un sénateur issu de l'opposition a très peu de chance d'obtenir le soutien d'une Chambre à majorité composée de pro-régime. (L'Express de Madagascar p.3 ; Madagascar-Laza p.2)

- *Des informations manquent, notamment sur le chef d'inculpation qui pèse sur le sénateur et sur le lieu où il se trouve actuellement. Au moment de la perquisition de son domicile, il a été déclaré qu'il se trouvait à Mahajanga. Puis avant-hier, les rumeurs ont circulé qu'il se serait réfugié dans une ambassade. Et depuis hier, on lit sur les réseaux sociaux qu'en réalité, il se serait caché dans un camp militaire. Par ailleurs, les services de renseignement du régime ont informé qu'il aurait été localisé à Toamasina il y a trois jours. (Midi Madagasikara p.13)*
- *Même si les bruits ont couru depuis mardi qu'un mandat d'arrêt a été lancé à l'encontre du sénateur Lylison René de Roland, le ministère de la Justice a affirmé qu'il n'en a pas délivré. Le procureur général Jacques Randrianasolo a précisé que « la constitution ou non du flagrant délit n'est pas encore prouvée, raison pour laquelle la levée de l'immunité parlementaire est nécessaire. » En outre, le président de la Chambre Haute avoue être étonné de la disparition de l'un des membres de son institution. En effet, le sénateur Lylison René de Roland a été absent de la cérémonie d'investiture des sénateurs à Mahajanga ainsi qu'à l'atelier des sénateurs organisé à Antaninarenina. « La moindre des choses aurait été d'informer le Sénat », a déclaré*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Honoré Rakotomanana à ce sujet. Concernant le mandat d'arrêt, ce dernier a ajouté que « la résidence du sénateur a été perquisitionnée, et un mandat d'arrêt à son encontre a été lancé, bien que nous ne soyons pas encore tenus au courant. Tout cela sans l'accord du Sénat pour lever son immunité parlementaire. » (Les Nouvelles p.3)

- *Certaines presses avancent qu'un mandat d'arrêt contre le sénateur a été lancé. Une information à prendre avec des pincettes, estime **La Vérité** car les concernés sont loin d'être affirmatifs concernant l'existence ou non de ce mandat. Les membres du bureau permanent du Sénat se réuniront mardi prochain. On suppose donc que le cas du sénateur Lylison René de Roland y sera abordé. Il est fort possible qu'ils vont opposer une fin de non-recevoir à la demande de levée d'immunité parlementaire du sénateur. (La Vérité p.2)*

RUMEURS DE COUP D'ETAT : APPEL POUR L'UNITE DE L'ARMEE

Les forces de l'ordre s'engagent dans la poursuite des individus soupçonnés d'être les instigateurs des actes de déstabilisation. Face à cette situation, le ministre de la Défense nationale, le Général Béni Xavier Rasolofonirina a lancé un appel à l'endroit des forces armées à rester unies. « Le pays a assez subi de séquelles à cause des crises politiques », a-t-il exhorté. Il a rappelé qu'avant d'être des responsables issus des forces de l'ordre, les militaires sont des citoyens qui ont un rôle à jouer dans le développement du pays. Faisant écho à cet appel, le Général Béni Xavier Rasolofonirina a rassuré qu'il n'est pas impliqué dans une quelconque velléité de coup d'Etat et ne fait pas l'objet d'une quelconque surveillance. (L'Express de Madagascar p.5)

- *D'après les dernières informations, l'ancien Président de la Transition Andry Rajoelina, ainsi que l'ancien Chef d'Etat Marc Ravalomanana se trouvent dans le collimateur des tenants du pouvoir. Deux anciens collaborateurs de Andry Rajoelina, à savoir l'ancien Premier ministre Camille Vital et l'ancien ministre de l'Aménagement du territoire, Hajo Andrianainarivelo figureraient également sur la liste des personnes surveillées de près par le régime en place. (Midi Madagasikara p.16)*

IMPASSE POLITIQUE : LE COMITE DES EXPERTS SUGGERE UNE CONCERTATION NATIONALE

Face à la tournure des événements politiques, le Comité des Experts en charge de la révision des textes sur le « Fampihavanana Malagasy » ou « Réconciliation Malgache » propose, par le biais d'un communiqué, la tenue d'une concertation avec la participation des acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels. Les membres du Comité encouragent le régime à accélérer la mise en place du « Conseil du Fampihavanana Malagasy » (CFM) et de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



finaliser ainsi le processus de réconciliation, mais également de trouver une issue consensuelle à la crise qui perdure. A rappeler que la proposition de loi relative à la mise en place du nouveau Conseil du Fampihavanana Malagasy est déjà parvenue à l'Assemblée nationale. Selon le Comité d'expert, il revient ensuite au futur CFM d'engager la concertation nationale, et de faire en sorte que les décisions et les recommandations qui sortiront de cette rencontre soient appliquées. Pour ce faire, il appartiendra à l'Etat de se manifester. (Midi Madagasikara p.14 ; Les Nouvelles p.2 ; Madagascar-Laza p.2 ; L'Observateur p.2)

- *L'engagement de l'Etat dans la concrétisation de la réconciliation nationale est un gage d'apaisement, selon le Comité des experts. Les membres du Comité affirment que la réconciliation nationale est plus que jamais nécessaire. Ils se basent sur plusieurs critiques, dont celles du Secrétaire Général des Nations Unies, des leaders religieux ainsi que celles de la Conférence Episcopale des Evêques catholiques, sans oublier d'évoquer les nombreux foyers de tension recensés ces derniers temps. « Ayant conçu et imaginé la réconciliation nationale dans sa nouvelle version, le Comité reste persuadé que le pays devrait être en mesure de surmonter ces turbulences, avec les nouveaux outils que lui procurera la réconciliation nationale ». (La Vérité p.3)*
- *A part diriger le processus de réconciliation nationale, le CFM aura pour mission d'instaurer une atmosphère politique sereine afin que les situations de conflit qui portent atteinte à l'unité nationale s'estompent ; et de formuler des recommandations en vue d'une résolution pacifique de toutes les tensions dont les impacts menacent la cohésion. (La Gazette de la Grande Ile p.6)*

Relations Internationales

MISSION DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL A MADAGASCAR : AUCUNE DECLARATION A CE JOUR

Des émissaires du Fonds Monétaire International (FMI) se trouvent dans nos murs depuis quelques jours, pour procéder à l'évaluation des réformes « imposées » au pays. Depuis, aucune information n'a encore été dévoilée sur cette mission. Le Fonds a demandé, notamment, l'amélioration des recouvrements fiscaux ainsi que la baisse des subventions octroyées aux entreprises d'Etat dont la société Jirama et la compagnie Air Madagascar. La confiance des partenaires et des bailleurs de fonds se base essentiellement sur la bonne gouvernance et la stabilité, mais compte-tenu de la conjoncture nationale, les missionnaires du FMI risquent d'être déçus. Or, l'octroi de la Facilité Elargie de Crédit dépend de cette évaluation. Notons que leur mission devra prendre fin le 8 juin prochain. (Madagascar Matin p.3)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Economie et société

REUNION DES SYNDICALISTES : VERS L'APPLICATION DE MESURES STRICTES

Les syndicats de Madagascar se sont donné rendez-vous hier à Ampandrana pour discuter de la situation sociale et de la suite des revendications qu'ils ont formulées depuis quelques mois. Les syndicats regroupés au sein de l'AFO-Syndicales ou Alliance des Fédérations des Organisations syndicales, les inspecteurs des douanes, les inspecteurs de travail, le syndicat des employés d'Air Madagascar et le personnel de Sofitrans ont répondu présents à cette réunion. L'objectif principal a été de défendre les droits des travailleurs. « Il faut respecter la loi en vigueur. Nous exigeons que la réintégration des employés soit effective immédiatement, y compris pour les douze employés du Port de Toamasina, les quinze représentants du personnel de la société Ambatovy et les leaders syndicaux de la Jirama qui se retrouvent au chômage », a martelé le porte-parole de ce mouvement syndical, Hary Mamisoa. Ils ont également tenu à préciser que ce mouvement n'a aucune consonance politique. (L'Express de Madagascar p.5 ; Tia Tanindrazana p.3)

- « Dans le cas où les responsables étatiques feraient toujours la sourde oreille, nous les avertissons que nous procéderons à des mesures strictes dont les conséquences seront considérables », menace le groupement des syndicats. Par ailleurs, il prévoit une assemblée générale qui sera consacrée à la révision du Code de travail. (Madagascar Matin p.2)

EASYPARK ACCUSÉ D'ESCROQUERIE PAR LA POLICE MUNICIPALE D'ANTANANARIVO

Depuis quelques temps, les automobilistes de la capitale se plaignent des agissements de la société EasyPark, qui est en charge de la gestion des parkings d'Analakely, Antaninarenina et Antsahavola. Le Commissaire central de la capitale a déclaré que les agents de l'entreprise n'ont pas le droit de verbaliser les usagers, et le syndicat des agents de la police municipale de la Commune Urbaine d'Antananarivo a fait savoir qu'il s'oppose à l'utilisation du logo de la Police municipale par cette société. D'après les témoignages des usagers, les responsables des parkings rédigent des contraventions qui peuvent s'élever jusqu'à 120 000 Ariary. Or, selon les explications du Commissaire central de la ville d'Antananarivo, il faut au moins avoir la qualité d'officier de police judiciaire pour prendre de telles mesures. « Ce n'est pas parce qu'on arrive à manipuler un horodateur qu'on peut se déclarer comme officier de police judiciaire », a martelé le Commissaire. Il a dénoncé dans la foulée, une usurpation de fonction et qualifie l'utilisation du logo des agents de la CUA d' « escroquerie ». (Madagascar Matin p.4 ; Madagascar-Laza p.5)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



DISPARITION D'UNE IMPORTANTE SOMME D'ARGENT AU PALAIS DE MAHAZOARIVO

Le coffre-fort de la Primature a été dévalisé dans la soirée du 30 mai dernier. Une enquête diligentée par la gendarmerie de Fiadanana a déjà été ouverte. D'après les estimations, le butin s'élève à 8 millions d'Ariary en argent liquide. Pour l'instant, quinze personnes dont dix militaires sont soupçonnées. Aucune effraction n'a été constatée sur les lieux, ce qui laisse supposer que les voleurs ont eu librement le temps d'accéder au coffre. (Madagascar-Laza p.3-14)

- Selon **Tia Tanindrazana**, la somme volée s'élève entre 40 à 60 millions d'Ariary. En principe, les personnes qui ont assuré la permanence cette nuit-là auraient dû rédiger un compte-rendu et signer une punition. A rappeler que la sécurisation du Palais est assurée par les éléments de la Gendarmerie et de la Police. Pourtant, ils ont refusé de faire le compte-rendu, mais ont demandé l'ouverture d'une enquête. (p.3)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

